Non aux sondages

Le sénateur socialiste du Loiret Jean-Pierre Sueur a obtenu satisfaction. Le 11 mars dernier, son amendement imposant de mentionner les marges d'erreur à chaque publication d'un sondage a été définitivement adopté. Le groupe Centre France a décidé, comme lors des municipales, de ne commander et de ne commenter aucun sondage concernant les élections régionales et départementales de juin prochain.